

La santé au chevet de la section athlétisme



Alain Butté, président de la Ligue du Centre d'athlétisme ; Marc Kugelstadt, directeur par intérim de l'hôpital, et Brigitte Aupic, proviseure du lycée Balzac-d'Alembert, ont signé la convention.

© Photo NR

Ils sont treize élèves à être concernés par la signature d'une convention qui a été signée, il y a quelques jours, à l'hôpital d'Issoudun. Une convention tripartite entre le lycée polyvalent Balzac-d'Alembert, l'hôpital et la Ligue du Centre d'athlétisme.

Depuis deux ans, une section athlétisme a été créée dans ce lycée et en raison de la formation intensive que suivent ces élèves, il a été décidé de mettre en place un suivi médical. Deux fois par an, ces jeunes auront des examens médicaux approfondis et ils seront encadrés par un cardiologue, le docteur Gérard Granger, et un médecin rééducateur spécialisé en médecine du sport, le docteur Xavier Roy.

Avec trois entraînements par semaine de deux heures chacun, auxquels s'ajoute un entraînement le week-end dans le club où sont inscrits ces élèves, il était important qu'ils soient suivis de manière rigoureuse. « Cela s'ajoute au temps scolaire car ils n'ont aucun aménagement, précisait la proviseure, Brigitte Aupic. C'est également la preuve que l'on peut faire de belles choses dans des petites villes quand les ressources s'associent. »

« Une logique de prévention », assurait Marc Kugelstadt, directeur par intérim de l'hôpital, tandis qu'Alain Butté, de la ligue d'athlétisme, estimait qu'il était nécessaire d'avoir un double projet : « Étude et sport doivent être valorisés ensemble car on le sait très bien, on ne vit pas de l'athlétisme ». Financièrement, la convention a prévu que la moitié des frais sera payée par la ligue d'athlétisme et l'autre moitié, dans le cadre d'un partenariat entre l'hôpital et cette même ligue.